

NOEL HEUREUX AVEC EUX

BULLETIN D'INSCRIPTION

aux 28èmes foulées pédestres
au profit du Noël des déshérités et de Julie
Dimanche 2 Décembre 2018



DOSSARD n°:

Catégorie :

- Je m'inscris à 10h15 , marche 6 km (Pas de certificat médical requis)
OU
 Je m'inscris à 10h15, Course 10 km (Né en 2003 ou avant)

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE COMPLETE :
CODE POSTAL : VILLE :
DATE DE NAISSANCE :/...../..... SEXE : HOMME / FEMME
CLUB / ASSOCIATION : LICENCE :
EMAIL :@.....

Je soussigné, ainsi que tout mes ayants droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrements de cette épreuve et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir les propositions des partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la loi "Informatique et libertés" n°78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant : votre nom, prénom et adresse, pour la non publication de vos résultats sur notre site ainsi que sur celui de la FFA.

- Inscription à retourner à :
• Association des coureurs de fond du Nord-Pas-De-Calais
• Jules LEMOINE - 18, rue Guy Mocquet - 59263 HOUPLIN-ANCOISNE
• Munie d'un chèque de 8.50€ libellé à l'ordre de l'ACFNPC
• Tél : 03.20.90.17.77 / 06.22.02.89.40

Signature obligatoire :
(Pour les mineurs, signatures des parents exigée)

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES

- DÉPART du 10 Km sera donné à 10h15, rue du Marais et l'arrivée sera à la salle des sports. Cette course est ouverte à partir des catégories Cadets - Cadettes
- DÉPART de la marche du 6 Km sera donné à 10h15 rue du Marais et l'arrivée sera à la salle des sports. Cette marche à l'allure normale est un parcours familial à travers le Parc de la Deûle. Aucun classement ne sera établi.
- INDIVIDUEL ACCIDENTS: Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- ASSURANCE ORGANISATION: Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de GENERALI n° 07034779 en date du 1er avril 2014.
- SÉCURITE : Chaque concurrent est tenu d'observer le code de la route.
- ASSURANCE MÉDICALE: Assurée sur tout le parcours et à l'arrière par l'association des Sauveteurs Secouristes d'HAUBOURDIN.
- RAVITAILLEMENT Au 5ème Km et à l'arrivée.
- LES INSCRIPTIONS : La taxe est fixée à 8.50 € elle est à retourner à ACFNPC de préférence avant le 1er décembre 2018. Egalement prise le samedi 1er décembre de 14h à 18h30 et le dimanche 2 décembre de 8h à 10h à la salle des sports, rue Guy Mocquet, sans majoration.
- RÉCOMPENSES : Chaque concurrent recevra un T-Shirt ainsi qu'un ravitaillement.
- Pièces à fournir :
 - Soit un certificat médical ou photocopie datant de moins d'1 an à la date de la course et portant la mention "Ne présente aucune contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition".
 - Soit la copie de l'une des licences sportives suivantes :
 - Licence Athlé compétition, Athlé santé loisirs option running délivrée par la FFA, Pass'Running délivré par la FFA.
 - Licence de FSCF, FSGT et UFOLEP en cours de validité (acceptée si elle fait apparaître de façon précise la mention "Athlétisme")
 - Licence de la FF. de triathlon.
 - Licence UNSS ou UGSEL en cours de validité.